

Aide-soignant

RÉF | 26

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

L'aide soignant travaille en maison de repos, maison de repos et de soins, hôpital et service d'aide à domicile pour l'aide à la vie journalière (hygiène, repas, déplacements, ...) auprès des personnes âgées, malades, handicapées. L'aide soignant effectue des actes délégués sous la responsabilité d'un infirmier.
Certificat reconnu par le SPF Santé publique pour l'obtention du VISA.

Préparer un professionnel de la santé spécifiquement formé en matière de soins, d'éducation et de logistique, pour assister l'infirmier et travailler sous son contrôle dans le cadre des activités coordonnées d'une équipe structurée; l'aide apportée permet de maintenir et/ou rendre un maximum de confort et d'autonomie dans la réalisation des activités de la vie quotidienne à toute personne ayant des problèmes de santé au sens large; son action s'exerce en collectivités (services et institutions hospitalières, maisons de repos, maisons de repos et de soins,...) et à domicile

Programme

Cours (1533 h)

- Déontologie appliquée
- Communication
- Soins d'hygiène et de confort (théorie et pratique)
- Législation et institutions sociales; institutions et services sociaux
- Méthodologie de l'observation.
- Nutrition
- Aide à la vie journalière, activités de la vie quotidienne
- Psychologie
- Éducation à la santé; initiation aux premiers secours
- Activités infirmières déléguées (théorie et pratique)

Stages (666h).

- Une épreuve intégrée des acquis défendue devant jury.

Un suivi individuel et collectif

Accès à l'école d'infirmière brevetée moyennant la réussite d'un complément de formation générale en vue de l'obtention du certificat correspondant au certificat d'études de sixième année de l'enseignement secondaire professionnel.

Certification(s) visée(s)

Certificat de qualification

Type de formation

[Organisme d'insertion socio-professionnelle \(OISP\) - Contrat de formation professionnelle pour chercheur d'emploi reconnu par Bruxelles Formation](#)

ORGANISATION

Durée

21 mois

Horaire

en journée 8h30 à 16h30
Stage selon les horaires en milieu professionnel.

Début

Fin août 2024 Deux fois par an

Coût

Gratuit.

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Etre chercheur d'emploi inoccupé.. Avoir au moins 18 ans.
Ne pas avoir le *certificat de l'enseignement secondaire supérieur* de plein exercice (CESS) ou une équivalence de ce certificat par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Connaître

Participer à une séance d'information suivie d'un test de français. Module de sélection organisé sur 2 journées : exercices et tests additionnels; entretien de sélection.

Détermination ciblée "service aux personnes" (80h)

Remarques

Bien que la COBEFF soit un organisme qui s'adresse avant tout aux "femmes peu scolarisées", cette formation est

également accessible aux hommes.

En partenariat avec le CFCS (enseignement de promotion sociale). Certificat reconnu par le SPF Santé publique pour l'obtention du VISA.

Donne accès à la Passerelle (CQ6) permettant l'accès aux études d'infirmières brevetées

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Téléphonez au 02 250 35 60 pour participer à une séance d'information.

Pour s'informer uniquement

Prenez contact avec l'organisme au 02 250 35 60.

Organisme**COBEFF - Coordination bruxelloise pour l'emploi, la formation et l'insertion sociale des femmes peu scolarisées**

Rue Philomène 39
1030 Schaerbeek
Tél: 02 250 35 60
<http://www.cobeff.be>